

**No. de catalogue 93-06**

**INTERVIEWS PRÉLIMINAIRES DE L'EDTR**

**JANVIER 1993**

**Sommaire des comptes rendus des interviewers**

Mars 1993

Dahna DesLauriers, Division des opérations des enquêtes

Les Documents de recherche de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu sont conçus en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes prises à l'égard de cette enquête. Ils sont offerts gratuitement, en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquer avec Philip Giles, EDTR, Édifice Jean-Talon, 11<sup>ième</sup> étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Téléphone: (613) 951-2891; Télécopieur: (613) 951-3253.



## **SOMMAIRE**

En janvier 1993, les interviews préliminaires de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) ont été effectuées en guise de supplément à l'Enquête sur la population active (EPA). L'échantillon retenu pour les interviews préliminaires était constitué d'environ 20 000 ménages supprimés, par renouvellement, de l'échantillon de l'EPA en janvier et en février 1993. Tous les membres des ménages choisis pour les interviews préliminaires doivent former le premier panel des répondants de l'EDTR.

Le présent document s'appuie sur un échantillon au 1/5 des interviewers choisis dans chaque bureau régional pour remplir un questionnaire de compte rendu des interviews préliminaires de l'EDTR.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Introduction	1
2. Liste des questions de compte rendu	1
3. Répartition des réponses aux questions	5
4. Commentaires des interviewers	38
4.1 Fardeau - interviewers et répondants	38
4.2 Manuel de l'interviewer	43
4.3 Questionnaire (formulaire 06)	49
4.4 Divers	55

Annexe 1 : Questionnaire utilisé pour les interviews préliminaires de janvier 1993



## **1. INTRODUCTION**

En janvier 1993, les interviews préliminaires de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) ont été effectuées en guise de supplément à l'Enquête sur la population active (EPA). L'échantillon retenu pour les interviews préliminaires était constitué d'environ 20 000 ménages supprimés, par renouvellement, de l'échantillon de l'EPA en janvier et en février 1993. Tous les membres des ménages choisis pour les interviews préliminaires doivent former le premier panel des répondants de l'EDTR.

Les interviews préliminaires sont traitées plus en détail dans le document de recherche 92-07 de l'EDTR, intitulé \*Les objectifs et le contenu de l'interview préliminaire+. Dans le but de faciliter la lecture, l'annexe 1 contient un exemplaire du questionnaire utilisé pour les interviews préliminaires. Soit dit en passant, les interviews préliminaires de janvier 1993 devaient être la seule occasion où la collecte des données de l'EDTR a suivi la méthode traditionnelle des IPC (interviews sur papier et crayon). La collecte des données subséquentes doit être décentralisée et se faire surtout par téléphone au domicile de l'interviewer et selon la méthode des IAO (interviews assistées par ordinateur).

Le présent document s'appuie sur un échantillon au 1/5 des interviewers choisis dans chaque bureau régional pour remplir un questionnaire de compte rendu des interviews préliminaires de l'EDTR.

## **2. LISTE DES QUESTIONS DE COMPTE RENDU**

Le tableau 1 ci-après présente les questions de compte rendu ainsi que les réponses sous une forme sommaire. Dans l'ensemble, les commentaires sont uniformes dans tous les bureaux régionaux.

**Tableau 1 - Questions de compte rendu selon le genre de réponse**

<b>Question</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>S.O.</b>
<b>1.</b>	Quelle a été la réaction du répondant à l'ensemble de l'enquête (c.-à-d. au sujet, à l'EDTR en général)?	29%	59%	12%	-
<b>2.</b>	Quelle a été la réaction des militaires à l'enquête?	11%	-	-	89%
<b>3.</b>	Quelle a été la réaction des personnes âgées à l'enquête?	35%	36%	22%	7%
<b>4.</b>	Les répondants ont-ils trouvé les questions répétitives (des formules F03 et F05)?	50%	20%	30%	-
<b>5.</b>	Avez-vous découvert une différence dans la qualité des données entre les réponses obtenues par personnes interposées et celles obtenues sans personnes interposées? Le répondant de l'EPA a-t-il été en mesure de fournir des renseignements exacts pour les membres admissibles de son ménage?	33%	52%	15%	-
<b>6.</b>	Les postes réservés à l'interviewer ont-ils été faciles ou difficiles à comprendre et à suivre?	32%	48%	20%	-
<b>7.</b>	Avez-vous éprouvé des problèmes en ce qui touche les postes réservés (traitement des personnes âgées, des membres à temps plein des forces armées)?	76%	7%	9%	8%
<b>8.</b>	Avez-vous trouvé difficile ou facile de recueillir la date de naissance? Comment avez-vous effectué la transition durant l'interview entre la F05, la F03 et la F06)?	44%	37%	18%	1%
<b>9.</b>	Les répondants étaient-ils déconcertés ou ennuyés par le nombre de modules et par la gamme des sujets abordés dans le questionnaire?	45%	37%	17%	1%
<b>10.</b>	Combien de temps a-t-il fallu en moyenne pour remplir la F06? <b>A</b> = jusqu'à 10 minutes <b>B</b> = plus de 10 minutes	42%	58%	-	-
<b>11.</b>	Est-ce qu'il a été facile ou difficile de se rappeler des événements ou des dates?	11%	57%	32%	-

<b>12.</b>	Y avait-il des questions dans la *Partie I : Activité sur le marché du travail en 1992+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?	25%	33%	42%	-
<b>13.</b>	Y avait-il des questions dans la *Partie II : Expérience de travail+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?	71%	18%	9%	2%
<b>14.</b>	Y avait-il des questions dans la *Partie III : Antécédents démographiques et personnels+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?	28%	45%	23%	4%
<b>15.</b>	Y avait-il des questions dans la *Partie IV : Niveau d'instruction+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?	57%	36%	6%	1%
<b>16.</b>	Y avait-il des questions dans la *Partie V : Contact+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?	22%	46%	31%	1%

#### CODES

- A** = Satisfaisant, aucun problème
- B** = Acceptable, certains problèmes
- C** = Faible, problèmes
- S.O.** = Sans objet (pas dans l'échantillon) ou pas de réponse

Note: La F03 désigne le questionnaire utilisé par l'EPA pour recueillir les données sur la composition des ménages. La F05 désigne le questionnaire de l'EPA qui sert à recueillir les données de l'EPA auprès des personnes. La F06 désigne le questionnaire de l'interview préliminaire de l'EDTR.

La majorité des répondants ont fourni les données sans trop de difficulté (Q1). La nature répétitive des questions n'a pas semblé embêter la majorité des répondants (Q4). Pour d'autres répondants déjà surchargés, on s'est dit ennuyé. Dans la plupart des cas, les répondants substitués ont pu fournir la plupart des données (Q5). Toutefois, quelques détails leur ont échappé, ce qui a nécessité un entretien avec le répondant. L'échantillon des interviewers sélectionnés comportait très peu de ménages militaires, mais parmi ceux qui ont été interviewés, la réaction était

favorable (Q2). Un bon taux de réponse a été obtenu chez les personnes âgées, même si certaines d'entre elles étaient mêlées par les questions et qu'elles ne pouvaient comprendre comment leur situation de personne à la retraite et à revenu fixe pouvait aider le pays (Q3). Le rappel des données a constitué l'obstacle majeur, tout spécialement chez les personnes âgées (Q11).

Certains points du questionnaire ont suscité une réaction vive. Les questions sur le revenu (Q12) et les données personnelles sur le décès, la séparation et le divorce (Q14) étaient particulièrement délicates. Les répondants ne voulaient pas indiquer le nom d'un contact et ils se sont opposés fortement à ce qu'on les rejoigne au travail (Q16).

Certains interviewers ont vite compris les postes qui leur étaient réservés, mais d'autres les ont trouvés gênants (surtout le poste 11) jusqu'à ce qu'ils aient pu mener quelques interviews et s'habituer au cheminement (Q6). Les interviewers ont souvent commenté que les questions ne s'enchaînaient pas. Certaines portaient à confusion et étaient mal placées. Il leur a fallu plus de temps pour expliquer les questions, justifier l'enquête et rassurer les répondants. En outre, ils ont accusé des retards parce que les répondants avaient du mal à se rappeler les données (Q10). Certains ont trouvé gênant d'avoir à passer de la F03 à la F05 à la F06 (Q8).

Un bon nombre d'interviewers ont dépassé le temps prévu pour exprimer leurs opinions. En général, ces interviewers ont signalé que le questionnaire représentait un fardeau, non seulement pour les personnes appelées à répondre à l'EPA, à l'EDTR et à l'Enquête sur les voyages (un deuxième supplément de l'EPA effectué en janvier 1993), mais aussi pour eux-mêmes qui devaient exécuter leur tâche en une semaine. Ils auraient aimé avoir plus de temps pour l'exécution de la tâche.

Les interviewers ont trouvé difficile d'utiliser le manuel conçu à leur intention. Il était frustrant de chercher les réponses, les explications étaient trop brèves et il manquait des détails dans la vue d'ensemble, la justification et les instructions pour permettre de traiter des cas particuliers. Ces interviewers aimeraient que le questionnaire leur laisse plus de latitude, notamment au moyen des cases \*Ne sait pas+, \*Estimation+ ou \*Refus+ pour certaines questions. Il aurait été utile aussi d'avoir pu disposer d'un espace pour commenter les situations inhabituelles.

### **3. RÉPARTITION DES RÉPONSES AUX QUESTIONS**

On trouvera ci-après les résultats obtenus pour chaque question de compte rendu, ainsi que la répartition par bureau régional.

Certains commentaires généraux sont indiqués pour chaque question. Des commentaires plus détaillés sont fournis à la section 4.

**Question 1:** Quelle a été la réaction du répondant à l'ensemble de l'enquête  
(c.-à-d. au sujet, à l'EDTR en général)?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A		B		C		S.O.
		Satisfaisant, aucun problème	%	Acceptable, certains problèmes	%	Faible, problèmes	%	
St. John's	13	3	<b>23%</b>	7	<b>54%</b>	3	<b>23%</b>	-
Halifax	42	13	<b>31%</b>	26	<b>62%</b>	3	<b>7%</b>	-
Montréal	31	8	<b>26%</b>	17	<b>55%</b>	6	<b>19%</b>	-
Sturgeon Falls	22	4	<b>18%</b>	16	<b>73%</b>	2	<b>9%</b>	-
Toronto	35	5	<b>14%</b>	25	<b>71%</b>	5	<b>14%</b>	-
Winnipeg	21	4	<b>19%</b>	15	<b>71%</b>	2	<b>10%</b>	-
Edmonton	25	17	<b>68%</b>	6	<b>24%</b>	2	<b>8%</b>	-
Vancouver	20	6	<b>30%</b>	12	<b>60%</b>	2	<b>10%</b>	-
<b>Total</b>	209	60	<b>29%</b>	124	<b>59%</b>	25	<b>12%</b>	0

## **Commentaires**

29 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

59 % ont indiqué que la majorité des répondants avait fourni les données, mais que certains avaient réagi vivement à cause de leur situation particulière.

12 % ont indiqué une réaction sous forme de plainte et/ou de refus catégorique.

Parmi les plaintes de nature courante :

- On était surchargé (EPA + Voyages + EDTR);
- Les questions étaient trop personnelles;
- C'était un gaspillage de temps et d'argent;
- Le gouvernement en savait déjà trop;
- Une autre enquête n'allait rien changer.

**Question 2 :** Quelle a été la réaction des militaires à l'enquête?

Bureau Régional	Réponse des inter- viewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	1	8%	-	0%	-	0%	12
Halifax	42	7	17%	-	0%	-	0%	35
Montréal	31	1	3%	-	0%	-	0%	30
Sturgeon Falls	22	4	18%	-	0%	-	0%	17
Toronto	35	2	6%	-	0%	-	0%	32
Winnipeg	21	5	24%	-	0%	-	0%	16
Edmonton	25	1	4%	-	0%	-	0%	21
Vancouver	20	2	10%	-	0%	-	0%	18
<b>Total</b>	209	23	11%	0	0%	0	0%	181

## **Commentaires**

Chez la plupart des interviewers, l'échantillon ne comprenait pas de membres des forces armées. Autrement, il n'y en avait qu'un ou deux.

**Question 3 :** Quelle a été la réaction des personnes âgées à l'enquête?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	5	<b>38%</b>	7	<b>54%</b>	-	<b>0%</b>	1
Halifax	42	16	<b>38%</b>	19	<b>45%</b>	6	<b>14%</b>	1
Montréal	31	8	<b>26%</b>	7	<b>23%</b>	11	<b>35%</b>	5
Sturgeon Falls	22	12	<b>55%</b>	7	<b>32%</b>	3	<b>14%</b>	-
Toronto	35	12	<b>34%</b>	11	<b>31%</b>	11	<b>31%</b>	1
Winnipeg	21	9	<b>43%</b>	7	<b>33%</b>	5	<b>24%</b>	-
Edmonton	25	10	<b>40%</b>	5	<b>20%</b>	7	<b>28%</b>	3
Vancouver	20	2	<b>10%</b>	12	<b>60%</b>	3	<b>15%</b>	3
<b>Total</b>	209	74	<b>35%</b>	75	<b>36%</b>	46	<b>22%</b>	14

## **Commentaires**

35 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

36 % ont indiqué que la majorité des répondants avait fourni les données, mais que certains avaient réagi vivement.

22 % ont indiqué une réaction sous forme de plainte et/ou de refus catégorique.

Parmi les problèmes constatés :

- Il était difficile de se rappeler les données;
- Les questions étaient embêtantes;
- On craignait de fournir le nom d'un contact;
- Les questions étaient trop personnelles, ou alors indiscretes et sans pertinence, c'était gaspiller du temps et de l'argent, ça n'allait rien changer;
- On était surchargé (EPA + Voyages + EDTR).

**Question 4 :** Les répondants ont-ils trouvé les questions répétitives (des formules F03 et F05)?

<b>Bureau régional</b>	<b>Réponse des inter-viewers</b>	<b>A</b> Satisfaisant, aucun problème		<b>B</b> Acceptable, certains problèmes		<b>C</b> Faible, problèmes		<b>S.O.</b>
			<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>	
St. John's	13	6	<b>46%</b>	2	<b>15%</b>	5	<b>38%</b>	-
Halifax	42	17	<b>40%</b>	-	<b>0%</b>	25	<b>60%</b>	-
Montréal	31	13	<b>42%</b>	11	<b>35%</b>	7	<b>23%</b>	-
Sturgeon Falls	22	13	<b>59%</b>	5	<b>23%</b>	4	<b>18%</b>	-
Toronto	35	21	<b>60%</b>	6	<b>17%</b>	8	<b>23%</b>	-
Winnipeg	21	13	<b>62%</b>	5	<b>24%</b>	3	<b>14%</b>	-
Edmonton	25	13	<b>52%</b>	2	<b>8%</b>	10	<b>40%</b>	-
Vancouver	20	8	<b>40%</b>	10	<b>50%</b>	2	<b>10%</b>	-
<b>Total</b>	209	104	<b>50%</b>	41	<b>20%</b>	64	<b>30%</b>	0

## Commentaires

50 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

20 % ont indiqué que la majorité des répondants avait fourni les données, mais que certains avaient réagi vivement.

30 % ont indiqué une réaction sous forme de plainte.

Parmi les réactions de nature courante :

- \*On vient de répondre... pourquoi le demander encore... vous ne pouvez vous le rappeler?+
- \*C'était répétitif non seulement pour les répondants, mais pour moi aussi!+
- \*Beaucoup. J'ai passé la plupart de mon temps à expliquer et à justifier...+
- C'était ennuyeux pour les grosses familles.

**Question 5 :** Avez-vous découvert une différence dans la qualité des données entre les réponses obtenues par personnes interposées et celles obtenues sans personnes interposées? Le répondant de l'EPA a-t-il été en mesure de fournir des renseignements exacts pour les membres admissibles de son ménage?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	7	<b>54%</b>	6	<b>46%</b>	-	<b>0%</b>	-
Halifax	42	20	<b>48%</b>	18	<b>43%</b>	4	<b>10%</b>	-
Montréal	31	9	<b>29%</b>	16	<b>52%</b>	6	<b>19%</b>	-
Sturgeon Falls	22	6	<b>27%</b>	12	<b>55%</b>	4	<b>18%</b>	-
Toronto	35	4	<b>11%</b>	25	<b>71%</b>	6	<b>17%</b>	-
Winnipeg	21	4	<b>19%</b>	13	<b>62%</b>	3	<b>14%</b>	1
Edmonton	25	13	<b>52%</b>	7	<b>28%</b>	4	<b>16%</b>	1
Vancouver	20	5	<b>25%</b>	11	<b>55%</b>	4	<b>20%</b>	-
<b>Total</b>	209	68	<b>33%</b>	108	<b>52%</b>	31	<b>15%</b>	2

### **Commentaires**

33 % des interviewers ont recueilli toutes les données auprès du répondant substitut.

52 % ont constaté que la majorité n'était pas en mesure de répondre à toutes les questions. Ils devaient alors obtenir le reste des données auprès du répondant, en retournant sur les lieux ou en effectuant un rappel.

15 % ont indiqué l'incapacité de fournir les données.

#### Exemples de cas où c'est arrivé :

- Une deuxième union (un deuxième mariage ou une union libre après un divorce);
- La difficulté de se rappeler le niveau d'instruction des parents.

**Question 6 :** Les postes réservés à l'interviewer ont-ils été faciles ou difficiles à comprendre et à suivre?

<b>Bureau régional</b>	<b>Réponse des interviewers</b>	<b>A</b> Satisfaisant, aucun problème		<b>B</b> Acceptable, certains problèmes		<b>C</b> Faible, problèmes		<b>S.O.</b>
			<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>	
St. John's	13	-	<b>0%</b>	2	<b>15%</b>	11	<b>85%</b>	-
Halifax	42	9	<b>21%</b>	29	<b>69%</b>	4	<b>10%</b>	-
Montréal	31	11	<b>35%</b>	15	<b>48%</b>	5	<b>16%</b>	-
Sturgeon Falls	22	11	<b>50%</b>	10	<b>45%</b>	1	<b>5%</b>	-
Toronto	35	13	<b>37%</b>	13	<b>37%</b>	9	<b>26%</b>	-
Winnipeg	21	8	<b>38%</b>	12	<b>57%</b>	1	<b>5%</b>	-
Edmonton	25	6	<b>24%</b>	15	<b>60%</b>	4	<b>16%</b>	-
Vancouver	20	8	<b>40%</b>	6	<b>30%</b>	6	<b>30%</b>	-
<b>Total</b>	209	66	<b>32%</b>	102	<b>48%</b>	41	<b>20%</b>	0

### **Commentaires**

32 % des interviewers les ont trouvés faciles.

48 % les ont trouvés déroutants jusqu'à ce qu'ils aient mené quelques interviews et compris ce qu'il fallait faire.

20 % ont eu bien du mal à les comprendre.

Le poste 11 a suscité le plus de confusion parmi les interviewers. Certains d'entre eux ont indiqué que le manuel ne contenait pas assez d'explications.

**Question 7 :** Avez-vous éprouvé des problèmes en ce qui touche les postes réservés (traitement des personnes âgées, des membres à temps plein des forces armées)?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	7	<b>54%</b>	1	<b>8%</b>	3	<b>23%</b>	2
Halifax	42	33	<b>79%</b>	2	<b>5%</b>	5	<b>12%</b>	2
Montréal	31	22	<b>71%</b>	-	<b>0%</b>	3	<b>10%</b>	6
Sturgeon Falls	22	19	<b>86%</b>	1	<b>5%</b>	2	<b>9%</b>	-
Toronto	35	30	<b>86%</b>	2	<b>6%</b>	2	<b>6%</b>	1
Winnipeg	21	20	<b>95%</b>	1	<b>5%</b>	-	<b>0%</b>	-
Edmonton	25	14	<b>56%</b>	3	<b>12%</b>	3	<b>12%</b>	5
Vancouver	20	13	<b>65%</b>	4	<b>20%</b>	-	<b>0%</b>	3
<b>Total</b>	209	158	<b>76%</b>	14	<b>7%</b>	18	<b>9%</b>	19

### **Commentaires**

L'échantillon ne comportait qu'une faible proportion de personnes âgées et de membres des forces armées.

Les postes réservés à l'interviewer n'ont pas suscité de problème.

**Question 8 :** Avez-vous trouvé difficile ou facile de recueillir la date de naissance? Comment avez-vous effectué la transition durant l'interview entre la F05, la F03 et la F06)?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	8	<b>62%</b>	4	<b>31%</b>	-	<b>0%</b>	1
Halifax	42	17	<b>40%</b>	7	<b>17%</b>	18	<b>43%</b>	-
Montréal	31	15	<b>48%</b>	12	<b>39%</b>	4	<b>13%</b>	-
Sturgeon Falls	22	6	<b>27%</b>	13	<b>59%</b>	3	<b>14%</b>	-
Toronto	35	15	<b>43%</b>	13	<b>37%</b>	7	<b>20%</b>	-
Winnipeg	21	12	<b>57%</b>	6	<b>29%</b>	3	<b>14%</b>	-
Edmonton	25	11	<b>44%</b>	13	<b>52%</b>	-	<b>0%</b>	1
Vancouver	20	7	<b>35%</b>	9	<b>45%</b>	4	<b>20%</b>	-
<b>Total</b>	209	91	<b>44%</b>	77	<b>37%</b>	39	<b>18%</b>	2

## **Commentaires**

44 % des interviewers ont recueilli les données avec facilité.

37 % ont éprouvé une part de difficultés.

18 % ont eu des difficultés.

Les difficultés étaient dues au fait que les interviewers devaient se reporter à la F05. Souvent ils oubliaient de le faire, ce qui les obligeait à rappeler pour obtenir les données. Ils ont demandé que la date de naissance soit indiquée sur la F06.

En ce qui concerne le cheminement des questions,

- Certains s'étaient préparés à l'avance de manière à assurer le bon déroulement de l'interview;
- Certains ont trouvé gênant et fastidieux d'avoir à passer d'une formule à l'autre.

**Question 9 :** Les répondants étaient-ils déconcertés ou ennuyés par le nombre de modules et par la gamme des sujets abordés dans le questionnaire?

<b>Bureau régional</b>	<b>Réponse des interviewers</b>	<b>A</b> Satisfaisant, aucun problème		<b>B</b> Acceptable, certains problèmes		<b>C</b> Faible, problèmes		<b>S.O.</b>
			<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>	
St. John's	13	1	<b>8%</b>	7	<b>54%</b>	4	<b>31%</b>	1
Halifax	42	19	<b>45%</b>	16	<b>38%</b>	7	<b>17%</b>	-
Montréal	31	10	<b>32%</b>	13	<b>42%</b>	8	<b>26%</b>	-
Sturgeon Falls	22	10	<b>45%</b>	7	<b>32%</b>	4	<b>18%</b>	1
Toronto	35	22	<b>63%</b>	7	<b>20%</b>	6	<b>17%</b>	-
Winnipeg	21	8	<b>38%</b>	12	<b>57%</b>	1	<b>5%</b>	-
Edmonton	25	12	<b>48%</b>	6	<b>24%</b>	6	<b>24%</b>	1
Vancouver	20	11	<b>55%</b>	9	<b>45%</b>	-	<b>0%</b>	-
<b>Total</b>	209	93	<b>45%</b>	77	<b>37%</b>	36	<b>17%</b>	3

## **Commentaires**

45 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

37 % ont indiqué que les questions n'avaient pas embêté la majorité des répondants.

17 % ont indiqué que les répondants étaient mêlés ou embêtés.

Parmi les plaintes de nature courante :

- Les questions étaient trop personnelles (surtout pour des sujets délicats comme le revenu, la séparation, le divorce et les décès);
- Il était difficile de se rappeler les données (comme le niveau d'instruction des parents);
- Il était long de remplir le questionnaire (surtout dans le cas des ménages nombreux).

**Question 10 :** Combien de temps a-t-il fallu en moyenne pour remplir la F06?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A jusqu'à 10 minutes		B plus de 10 minutes	
			%		%
St. John's	13	5	<b>38%</b>	8	<b>62%</b>
Halifax	42	17	<b>40%</b>	25	<b>60%</b>
Montréal	31	15	<b>48%</b>	16	<b>52%</b>
Sturgeon Falls	22	7	<b>32%</b>	15	<b>68%</b>
Toronto	35	13	<b>37%</b>	22	<b>63%</b>
Winnipeg	21	8	<b>38%</b>	13	<b>62%</b>
Edmonton	25	12	<b>48%</b>	13	<b>52%</b>
Vancouver	20	11	<b>55%</b>	9	<b>45%</b>
<b>Total</b>	209	88	<b>42%</b>	121	<b>58%</b>

### **Commentaires**

42 % des interviewers ont pris jusqu'à 10 minutes, la moyenne étant de 5 à 10 minutes.

58 % ont pris plus de 10 minutes, la moyenne étant de 10 à 15 minutes.

Plus il fallait du temps pour se rappeler les données, plus il était long de remplir la F06.

**Question 11 :** Est-ce qu'il a été facile ou difficile de se rappeler des événements ou des dates?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A		B		C		S.O.
		Satisfaisant, aucun problème	%	Acceptable, certains problèmes	%	Faible, problèmes	%	
St. John's	13	1	8%	3	23%	9	69%	-
Halifax	42	5	12%	24	57%	13	31%	-
Montréal	31	1	3%	22	71%	8	26%	-
Sturgeon Falls	22	2	9%	13	59%	7	32%	-
Toronto	35	5	14%	19	54%	11	31%	-
Winnipeg	21	-	0%	10	48%	11	52%	-
Edmonton	25	6	24%	19	76%	-	0%	-
Vancouver	20	3	15%	9	45%	8	40%	-
<b>Total</b>	209	23	11%	119	57%	67	32%	0

## **Commentaires**

11 % des interviewers ont indiqué que le rappel s'était effectué avec facilité.

57 % ont indiqué que la majorité des répondants s'était rappelé les données sans difficulté, mais que certains avaient eu du mal à se les rappeler.

32 % ont indiqué que le rappel avait suscité des difficultés.

Les interviewers ont constaté :

- Que la difficulté du rappel était une source d'embarras, d'irritation et de confusion chez les personnes âgées;
- Que le rappel était difficile chez les personnes ayant eu divers régimes d'emploi (emploi saisonnier, travail à temps partiel ou congé de maternité);
- Qu'il était difficile de se rappeler les faits de nature délicate (décès, divorce ou séparation);
- Qu'il était long d'obtenir les données;
- Que certaines questions portaient à confusion, obligeant à fournir de longues explications.

**Question 12 :** Y avait-il des questions dans la \*Partie I : Activité sur le marché du travail en 1992+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	2	15%	3	23%	8	62%	-
Halifax	42	10	24%	13	31%	19	45%	-
Montréal	31	6	19%	7	23%	18	58%	-
Sturgeon Falls	22	9	41%	6	27%	7	32%	-
Toronto	35	5	14%	15	43%	15	43%	-
Winnipeg	21	4	19%	9	43%	8	38%	-
Edmonton	25	7	28%	10	40%	8	32%	-
Vancouver	20	9	45%	6	30%	4	20%	1
<b>Total</b>	209	52	25%	69	33%	87	42%	1

## **Commentaires**

25 % des interviewers ont rempli la Partie I sans difficulté.

33 % ont indiqué que la majorité des répondants n'avait pas eu de problème, mais que certains en avaient éprouvé.

42 % ont indiqué une vive réaction aux questions.

Voici les questions qui ont semblé délicates :

Question 16 - \*À cet emploi, quel est/était le salaire ou le traitement de ... avant impôts et autres déductions?+

Question 17 - \*En 1992, quel était le revenu total de ... à cet emploi?+

Question 18 - \*En 1992, ... a-t-il (elle) reçu des commissions, pourboires, primes ou rémunérations pour des heures supplémentaires au cours de cet emploi?+

**Question 13 :** Y avait-il des questions dans la \*Partie II : Expérience de travail+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	6	<b>46%</b>	3	<b>23%</b>	3	<b>23%</b>	1
Halifax	42	38	<b>90%</b>	1	<b>2%</b>	3	<b>7%</b>	-
Montréal	31	10	<b>32%</b>	14	<b>45%</b>	7	<b>23%</b>	-
Sturgeon Falls	22	18	<b>82%</b>	2	<b>9%</b>	-	<b>0%</b>	2
Toronto	35	27	<b>77%</b>	6	<b>17%</b>	2	<b>6%</b>	-
Winnipeg	21	19	<b>90%</b>	1	<b>5%</b>	1	<b>5%</b>	-
Edmonton	25	15	<b>60%</b>	7	<b>28%</b>	3	<b>12%</b>	-
Vancouver	20	15	<b>75%</b>	4	<b>20%</b>	-	<b>0%</b>	1
<b>Total</b>	209	148	<b>71%</b>	38	<b>18%</b>	19	<b>9%</b>	4

## **Commentaires**

71 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

18 % ont indiqué que la majorité des répondants avait fourni les données, mais que certains avaient réagi à la nature délicate des questions.

9 % ont indiqué une vive réaction aux questions.

De l'avis des interviewers, il s'agissait non pas de la nature délicate des questions, mais de la difficulté des répondants à se rappeler rapidement les faits et les dates. Pour eux, c'était long, frustrant et, par conséquent, gênant.

Le cheminement des questions était mal conçu et obligeait à fournir d'autres explications.

Les questions étaient délicates pour les personnes actives ou inactives (emplois saisonniers ou mises à pied), les travailleuses en congé de maternité, les personnes ayant une incapacité et les parents seuls.

**Question 14 :** Y avait-il des questions dans la \*Partie III : Antécédents démographiques et personnels+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	2	15%	6	46%	5	38%	-
Halifax	42	12	29%	14	33%	16	38%	-
Montréal	31	11	35%	14	45%	-	0%	2
Sturgeon Falls	22	8	36%	10	45%	4	18%	-
Toronto	35	9	26%	23	66%	3	9%	-
Winnipeg	21	5	24%	8	38%	8	38%	-
Edmonton	25	8	32%	8	32%	9	36%	-
Vancouver	20	4	20%	12	60%	3	15%	1
<b>Total</b>	209	59	28%	95	45%	48	23%	3

## **Commentaires**

28 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

45 % ont indiqué que sauf un certain nombre, la majorité des répondants n'avait pas eu de réaction défavorable.

23 % ont indiqué une vive réaction aux questions.

Parmi les points de nature délicate :

- Poser des questions sur des faits tragiques et/ou douloureux comme une séparation, un divorce ou un décès;
- Demander à une jeune célibataire si elle avait eu des enfants;
- Lorsqu'on posait la question sur l'origine ethnique, un certain nombre ont répondu que la question n'avait plus d'importance parce qu'ils étaient des Canadiens de deuxième génération;
- L'enquête ne tenait pas compte des pères célibataires. La question 56 (poste réservé à l'interviewer) enchaîne avec celle qui concerne les enfants, uniquement pour les femmes de plus de 18 ans.

**Question 15 :** Y avait-il des questions dans la \*Partie IV : Niveau d'instruction+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A Satisfaisant, aucun problème		B Acceptable, certains problèmes		C Faible, problèmes		S.O.
			%		%		%	
St. John's	13	8	<b>62%</b>	5	<b>38%</b>	-	<b>0%</b>	-
Halifax	42	34	<b>81%</b>	8	<b>19%</b>	-	<b>0%</b>	-
Montréal	31	19	<b>61%</b>	9	<b>29%</b>	2	<b>6%</b>	1
Sturgeon Falls	22	11	<b>50%</b>	6	<b>27%</b>	5	<b>23%</b>	-
Toronto	35	15	<b>43%</b>	18	<b>51%</b>	2	<b>6%</b>	-
Winnipeg	21	10	<b>48%</b>	9	<b>43%</b>	2	<b>10%</b>	-
Edmonton	25	13	<b>52%</b>	12	<b>48%</b>	-	<b>0%</b>	-
Vancouver	20	10	<b>50%</b>	8	<b>40%</b>	1	<b>5%</b>	1
<b>Total</b>	209	120	<b>57%</b>	75	<b>36%</b>	12	<b>6%</b>	2

## **Commentaires**

57 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

36 % ont indiqué l'absence de réaction défavorable chez la majorité des répondants.

6 % ont indiqué une vive réaction aux questions.

La réaction était due à l'incapacité des répondants de se rappeler le niveau d'instruction de leurs parents (questions 84 et 85) et leur propre niveau d'instruction (faible ou inexistant).

Le questionnaire ne prévoyait pas d'autres formes d'instruction comme les programmes d'apprentissage et les cours à temps partiel.

Les questions étaient difficiles pour les personnes ayant étudié à l'extérieur du pays.

**Question 16 :** Y avait-il des questions dans la \*Partie V : Contact+ qui semblaient particulièrement délicates aux yeux des répondants?

Bureau régional	Réponse des interviewers	A		B		C		S.O.
		Satisfaisant, aucun problème	%	Acceptable, certains problèmes	%	Faible, problèmes	%	
St. John's	13	4	31%	6	46%	3	23%	-
Halifax	42	10	24%	15	36%	17	40%	-
Montréal	31	5	16%	10	32%	15	48%	1
Sturgeon Falls	22	7	32%	7	32%	8	36%	-
Toronto	35	7	20%	21	60%	7	20%	-
Winnipeg	21	4	19%	13	62%	4	19%	-
Edmonton	25	6	24%	11	44%	8	32%	-
Vancouver	20	4	20%	13	65%	2	10%	1
<b>Total</b>	209	47	22%	96	46%	64	31%	2

## **Commentaires**

22 % des interviewers ont recueilli les données sans difficulté.

46 % ont indiqué que sauf un certain nombre, la majorité des répondants n'avait pas eu de réaction défavorable.

31 % ont indiqué une vive réaction aux questions.

Voici certaines réactions :

- C'est sans objet parce qu'on ne va pas déménager;
- On ne veut pas faire déranger les parents et les amis;
- Notre participation à l'enquête doit rester confidentielle;
- On craint que le contact soit appelé à participer à l'enquête;
- On refuse carrément d'être rejoint au travail.

#### **4. COMMENTAIRES DES INTERVIEWERS**

On trouvera ci-après les commentaires des interviewers concernant certaines parties de la collecte des données. Ces commentaires sont venus compléter les réponses fournies aux questions de compte rendu. Certains sont assez détaillés et sont formulés sans autre explication, d'où la nécessité de connaître à fond la collecte des données des interviews préliminaires si l'on veut comprendre ce qui suit.

##### **4.1 FARDEAU - INTERVIEWERS ET RÉPONDANTS**

- De l'avis de quatre interviewers, c'est dans l'ensemble une longue enquête à mener avec l'EPA. Elle alourdit la charge de travail pour la semaine de l'EPA. On pourrait écourter le questionnaire ou lui consacrer une autre semaine.
- Il fallait plus que la semaine de l'EPA pour le remplir.
- Les répondants étaient surchargés par l'EPA et l'EDTR. Essayé beaucoup de refus. Il a fallu multiplier les efforts pour obtenir la participation à l'enquête.
- Je suis content que ces répondants aient été supprimés de l'échantillon de l'EPA par renouvellement, car autrement on les aurait perdus pour l'EPA du mois suivant.
- Mais pourquoi donc leur avoir demandé de répondre aussi à l'Enquête sur les voyages? Il y a des limites.

- C'est décevant qu'on ait choisi pour l'EDTR les répondants de l'Enquête sur les voyages. Pour certains d'entre eux, c'était un peu trop.
- ... il faudrait éviter que les groupes de renouvellement soient les mêmes que pour une enquête comme celle sur les voyages ... viser les répondants supprimés de l'échantillon par renouvellement ... n'aide pas aux relations publiques ... ils s'en souviennent.
- Une enquête intéressante, qu'il aurait fallu mener séparément.
- Il n'aurait pas fallu mener en même temps l'EPA, l'Enquête sur les voyages et l'EDTR. Deux à la rigueur, mais pas trois parce que c'est ainsi qu'on décroche.
- Il aurait fallu prévoir plus de temps pour l'EDTR. Ayant travaillé toute la semaine à l'EPA, à l'Enquête sur les voyages et à l'EDTR, j'ai trouvé extrêmement difficile de respecter l'échéance.
- Ce mois-ci, l'Enquête sur les voyages s'est ressentie de l'EDTR.
- J'aurais eu plus de succès si l'enquête avait été menée séparément de l'EPA. La plupart étaient d'avis que c'était trop, après les autres enquêtes. Ils avaient l'impression qu'on s'en prenait à eux, plutôt que de vouloir être utiles.
- On devrait pouvoir mener l'enquête pendant la semaine suivant celle de l'EPA. Il y a tout simplement trop de questions à poser pour l'EPA.

- C'était exigeant de mener l'Enquête sur les voyages et l'EDTR auprès des répondants du deuxième groupe de renouvellement.
  
- Si c'est possible, pourquoi ne pas mener l'EPA au début de la semaine et rappeler les répondants pour l'autre enquête plus tard dans la semaine ou pendant une autre semaine. C'était trop long d'une seule traite pour les répondants de l'EPA, de l'Enquête sur les voyages et de l'EDTR. Très fatigant pour les interviewers qui, pendant de longues journées d'affilée, restent l'oreille collée au récepteur tout en écrivant les réponses et en passant d'une page à l'autre pour les trois questionnaires.
  
- Ne pourrait-on pas mieux répartir les enquêtes pendant le mois, p. ex. en incluant certains dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> groupes de renouvellement et pas tous au 2<sup>e</sup> (qui ont participé à trois enquêtes ce mois-ci, contrairement à d'autres).
  
- Quant à moi, c'était un fardeau de demander à une famille époux-épouse ayant deux enfants de plus de 15 ans de répondre à l'Enquête sur la population active (quatre F05), à l'Enquête sur les voyages (un formulaire) et à l'EDTR (quatre F06). Je crois qu'il suffit d'ajouter **une** seule enquête à l'EPA.
  
- Les répondants du deuxième groupe de renouvellement se sont plaints, mais pas ceux du troisième. C'était à propos de la surcharge occasionnée par l'Enquête sur les voyages et l'EDTR. S'ils avaient pu choisir entre l'une et l'autre, les choses se seraient passées plus rondement.
  
- Selon moi, les répondants du deuxième groupe de renouvellement étaient surchargés par l'Enquête sur les voyages et l'EDTR.

- De plus, quand on a fait subir à ces répondants l'EPA et la fiche Enquête sur les voyages, pourquoi les déranger avec l'enquête permanente? Je ne pense pas qu'on obtiendra après six ans un taux de réponse très élevé. Pourquoi ne pas tirer un échantillon complètement différent pour l'EDTR? Je me sentais coupable de demander aux répondants de montrer encore un peu de patience parce qu'on voulait les faire participer à une autre enquête.
- Est-ce qu'on a déjà écrit aux répondants pour les remercier de leur collaboration?
- ... on ne voulait plus participer à d'autres enquêtes, surtout chez les répondants d'un certain âge, et je pense qu'il était inutile d'inclure les personnes âgées ou les personnes à la retraite. Il est même arrivé plusieurs fois que les personnes âgées s'interrogent sur la nécessité de l'enquête, parce que certaines d'entre elles n'avaient pas travaillé depuis plus de 20 ans.
- J'ai obtenu la collaboration des répondants parce que je connais la plupart d'entre eux. Personne ne tenait beaucoup à y participer. Ils n'étaient surtout pas impressionnés d'apprendre que c'était une enquête permanente.
- Le questionnaire contient des points délicats qui nécessitent du doigté dans les relations avec les répondants.
- Je ne crois pas que l'enquête ait été essayée sur le terrain. Il va falloir une bonne part d'amélioration.

- L'EPA, l'Enquête sur les voyages et l'EDTR ont surchargé les répondants du deuxième groupe de renouvellement, donnant lieu à beaucoup d'irritation.
- Les répondants étaient mécontents de participer à l'Enquête sur les voyages pendant trois mois, puis à l'EDTR.
- J'ai senti la pression de l'échéance fixée pour la collecte des données de la F06. Il aurait été utile d'avoir pu le faire pendant plusieurs jours après la semaine de l'EPA.
- ... Je me suis senti pressé de terminer la collecte pendant la semaine, j'aurais aimé avoir quelques jours de plus pour les rappels, ... j'aurais pu faire davantage si j'avais eu plus de jours.
- On pourrait commencer par une prolongation, mais qu'on évite de nous l'accorder le dernier jour de la semaine. C'est alors inutile parce que nous avons presque fini et que nous nous pressons de terminer.
- La plupart des refus provenaient des répondants du deuxième groupe de renouvellement, qui en étaient au sixième mois de l'EPA et au troisième mois de l'Enquête sur les voyages. La plupart étaient d'avis que c'était trop.
- Quant à moi, on surchargeait les répondants en leur demandant de participer en même temps à l'Enquête sur les voyages et à l'EDTR.
- L'Enquête sur les voyages était un véritable obstacle. Elle a suscité des difficultés.

- S'il faut mener l'enquête à l'avenir, il faudrait éviter de la jumeler à une autre ... très difficile de mener l'EDTR en plus.
- Lorsque je lisais tout le texte de la présentation, j'essuyais plusieurs refus. Lorsque je n'en lisais qu'une partie et que j'omettais d'indiquer la nature facultative de l'enquête, j'obtenais alors plus facilement leur collaboration.
- Dans le texte de la présentation, j'omettais de mentionner que l'enquête était facultative, sauf si on me le demandait et alors j'essuyais un refus.
- Je n'ai pas aimé la mention d'enquête facultative.
- Le cheminement des questions était mal conçu. Je n'ai jamais pu m'y faire.

#### **4.2 MANUEL DE L'INTERVIEWER**

- Dans le texte du manuel, veuillez utiliser la désignation de l'enquête (c.-à-d. l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) plus souvent que le sigle (EDTR). Dans notre travail d'interviewer, il nous faut la désignation au long lorsque nous présentons l'enquête.
- On n'explique pas les nouvelles procédures concernant les ménages. Il faudrait le faire dans la section 3.
- J'avais besoin de plus d'information sur l'objet de certaines questions.
- Il devrait y avoir à la fin de chaque section plus d'exercices concernant les réponses des ménages, plutôt qu'un exercice de contrôle.

- Section I : J'avais un cas d'indemnisation d'un accident du travail, mais rien n'indiquait comment procéder.
  
- Je m'interroge aussi sur l'inclusion des **huttérites** dans l'enquête. Ils travaillent en régime collectif, sans toucher un revenu individuel (seulement sur papier). La plupart travaillent à peu près le même nombre d'heures.
  
- J'ai consulté le manuel plusieurs fois pour clarifier des questions, mais c'était en vain. Il est difficile de se rappeler tous les points soulevés pendant la période de questions.
  
- Dans le cas des pêcheurs, comment traiter les 30 heures de travail par semaine?
  
- Scolarité : Combien d'années? On compte le jardin d'enfants, l'école primaire ou élémentaire et l'école secondaire, ou bien seulement l'école primaire et l'école secondaire?
  
- Le manuel n'indique rien au sujet des répondants qui ont une incapacité permanente. Ils sont très sensibles à ce genre de questions.
  
- De plus, le manuel aurait pu comporter une simulation d'interview pour permettre à l'interviewer de se familiariser avec le cheminement des questions. Lorsque j'ai appelé chacun des 13 interviewers, ils ont indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à poser les questions. La plupart avaient besoin de revoir les concepts.
  
- Les principaux problèmes de l'enquête découlent des lacunes du manuel. Bien des questions m'ont causé des difficultés, mais c'est en vain que j'ai

consulté le manuel. De plus, j'y ai trouvé très peu d'explications sur les points qui pouvaient susciter une interrogation. La plupart des manuels comportent à la fin une section réservée aux questions et réponses, ce qui aurait été utile pour l'enquête.

- Poste 11 : Le manuel aurait dû souligner l'importance de transcrire les données pour ce poste ainsi que le poste 22, AVANT de rendre les questionnaires de l'EPA.
- Une révision s'impose pour en accroître les renseignements et les directives.
- À la page 3.3, on dit de remplir une F06 pour chaque membre du ménage de 15 ans et plus. Il aurait fallu lire : \*... de 15 ans et plus au moment de la première interview de l'EPA+. J'ai eu deux cas où les répondants ont eu 15 ans en décembre.
- À mon avis, le manuel n'est pas très bon. \*J'ai semblé passer bien du temps sur des points qui s'expliquaient d'eux-mêmes. Le fait de grouper les questions complique la consultation, p. ex. à la page 4-2, les questions 15 et 33 sont présentées après les questions 31 et 32, et c'est donc difficile de trouver la question 15.+
- Un autre interviewer a signalé que \*le manuel était très mal conçu+.
- Il serait utile de remplir la formule d'essai, en guise d'aide visuelle, ainsi que la feuille de contrôle.

- ... on aurait pu écrire : **\*L'enquête est menée auprès des travailleurs rémunérés.**+ J'ai pris du temps à saisir qu'on ne s'intéressait pas au travail autonome dans les premiers modules.
- On ne traitait pas vraiment des refus, et j'en ai eu.
- Il n'y avait pas d'explication pour les données inconnues et pas d'espace pour les commentaires.
- On ne dit pas s'il faut mettre des zéros à gauche pour les réponses aux questions 16 et 20.
- On n'expliquait pas suffisamment les questions. Un bon nombre d'entre elles n'étaient même pas mentionnées.
- À la page 4-5, la dernière ligne (Q44) se lit ainsi : \*À la question 44, le total doit égaliser le nombre d'années déclaré à la question 42.+ Sauf qu'on ne pose pas la question 44 si on a posé la question 42.
- Dans le manuel de l'interviewer, à la page 4-5, il s'est glissé une erreur au point 4.3. \*À la question 44, le total doit égaliser le nombre d'années déclaré à la question 42.+ Il faudrait lire \*déclaré à la question 43+.
- Je pense que le manuel contient une erreur. Le total de la question 44 doit égaliser le total de la question 43, et non celui de la question 42.
- Question 67 - Je pense qu'elle serait mieux comprise si elle était formulée comme celle de l'EPA, \*Quel est le plus haut niveau d'instruction que vous avez atteint?+

- De plus, combien d'années comporte le niveau primaire? J'en ai discuté avec l'interviewer principal, et nous hésitions entre 6 ou 8.
- On devrait prévoir de l'espace pour les notes sur chaque page.
- Selon moi, on ne nous a pas assez renseignés sur l'utilité de l'enquête pour nous permettre de la justifier aux répondants.
- Je n'ai jamais pu trouver les réponses à mes questions.
- J'ai constaté plusieurs lacunes du manuel au sujet de la façon de procéder. Par exemple, faut-il cadrer les montants à gauche et que faut-il faire en cas de refus partiel?
- J'ai trouvé que les explications du questionnaire (section 4) n'étaient pas aussi complètes que d'habitude et il m'est parfois arrivé de ne pouvoir éclairer un répondant sur une question.
- Le manuel de l'interviewer devrait contenir des directives plus détaillées pour la plupart des questions.
- J'ai eu du mal à résoudre certains cas particuliers, p. ex. les personnes en congé de maternité ou en congé non payé. Elles ne touchaient pas un revenu, mais elles conservaient leur emploi.
- Le manuel d'apprentissage ou de formation n'était pas très clair et explicite pour bien des questions. Il contenait des explications trop brèves et c'était difficile de le consulter. Il manquait de clarté au sujet de la marche à suivre pour les questions.

- ... contient des lacunes.
- Faut-il signaler les refus à l'interviewer principal?
- Pour la question 14 sur l'origine ethnique, dans quelle mesure faut-il l'approfondir?
- Quel code attribuer à un questionnaire rempli partiellement?
- Que faire pour les estimations? À mon avis, le manuel de l'interviewer ne donnait pas assez de détails.
- La question 86, qu'il fallait lire, était mal formulée, c.-à-d. \*si la situation économique des familles et des personnes s'améliore ou se détériore+. S'améliore ou se détériore! C'est trop vaste pour faire sérieux.
- Sur la couverture du manuel, veuillez indiquer le code de projet.
- Le manuel donnait de très brèves explications. C'est le premier manuel d'une enquête supplémentaire que j'ai pu parcourir dans le temps prescrit ou alloué de trois heures.
- Les directives générales du manuel manquaient de clarté par rapport à celles d'autres enquêtes supplémentaires.
- Il aurait été bon que le manuel de formation contienne plus de renseignements sur la justification de l'enquête.

- Il semble que la section du manuel réservée au questionnaire aurait pu fournir un peu plus d'information sur les questions. Certaines questions étaient omises et d'autres semblaient manquer d'explications.
- Au verso du manuel de l'EDTR à couverture bleue, l'annexe B indiquait que le rapport de contrôle de la tâche de l'EDTR était le formulaire 07. Mon rapport était identifié par F06.

### **4.3 QUESTIONNAIRE (FORMULAIRE 06)**

#### **Généralités**

- Il serait préférable d'indiquer la réponse zéro par des tirets plutôt que des 00000.
- On pourrait prévoir un espace sur la page couverture pour permettre d'indiquer les heures de rappel; et un espace sur le rapport de contrôle de la tâche pour permettre d'inscrire le code d'état final.
- Deux interviewers voudraient une case \*Ne sait pas+.
- ... réserver une page aux commentaires pour le renvoi des questions ... quelques difficultés sont survenues.
- C'était difficile d'indiquer le code d'état d'avancement dans le cas d'un répondant ayant une déficience mentale et d'une victime d'amnésie.
- Code 10 : pas assez de codes. Il faudrait ajouter un code P pour les questionnaires remplis partiellement.

- Voici les lacunes de la formule : elle est imprimée sur un fond bleu, elle est de dimensions trop petites et les caractères sont trop fins et légers comparativement au questionnaire sur les voyages.
- Sur l'étiquette des prochains questionnaires de l'EDTR, est-ce que les adresses vont figurer sur les étiquettes? Il nous les faut.
- Il serait peut-être utile de réserver une section aux notes à des fins d'éclaircissement.
- J'ai constaté qu'il fallait modifier l'ordre des questions. Le taux de réponse était plus élevé quand on terminait par les questions sur le revenu.
- Les questions étaient mal formulées.
- De l'avis de deux interviewers, il aurait été utile d'avoir prévu de l'espace pour les commentaires, les estimations et les réponses \*Ne sait pas+.
- Il serait préférable de prévoir un espace pour l'heure des appels (sur le devant de la F06), parce qu'on a tendance à oublier.
- Les interviewers anglophones sont habitués au terme \*response+. Pourquoi ne pas l'avoir utilisé dans la version anglaise, au poste 10, au lieu de \*Status+, qui désigne parfois le \*marital status+ (état matrimonial). C'était mêlant pour certains.
- Il serait bien de réserver de l'espace aux commentaires, si ce n'est pour les répondants, alors pour les interviewers.

- Il faudrait ajouter des cases spéciales pour les réponses \*Ne sait pas+ et les refus, p. ex. n<sup>os</sup> 15, 20, 35, 38, 84 et 85.
  
- De l'avis d'un interviewer, les questions ne s'enchaînaient pas facilement.
  
- ... Les gens s'inquiètent plus que jamais auparavant de la confidentialité. Rien n'était dit à ce sujet dans le texte de la présentation.
  
- Il manque des cases pour les réponses \*Ne sait pas+ et les refus.
  
- À mon avis, le paragraphe qui doit être lu au poste 86 de la page 4 semble fournir une meilleure explication de l'enquête que le premier paragraphe de la page 1.
  
- Il n'y a pas assez de directives pour certaines questions. Par exemple, si une personne ne travaille pas maintenant mais qu'elle travaillait en 1992, l'enchaînement est très difficile à suivre.
  
- Je n'ai pas aimé le texte de la présentation de l'enquête... Les remarques de la fin expliquent mieux le but de l'enquête.
  
- Il n'y a pas d'espace sur la F06 pour permettre d'inscrire les commentaires ou les notes.

### **Items réservés à l'interviewer**

- Le poste 11 portait à confusion.

- Vu que les T4 n'ont pas encore été expédiés et que les gens n'ont pas commencé à remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu, ces questions ont souvent suscité des problèmes. On essuie des refus catégoriques.
- Pour certains interviewers, le poste 11 était mal formulé.

### **Partie I : Activité sur le marché du travail en 1992**

- Q12 - Il faudrait pouvoir y indiquer qu'une répondante était en congé de maternité. Elle ne travaillait pas, mais elle conservait son emploi.
- Q15 - Il faudrait ajouter une case pour tenir compte des fonctionnaires fédéraux qui travaillent 36,25 heures, et non 36,3 comme j'ai dû l'indiquer. Il n'y avait pas d'espace pour inscrire le nombre d'heures moyen ou estimatif.
- Q21 - ... est-ce que la question est bien située? Il aurait fallu l'indiquer dans la section sur l'emploi (Q12-14).

### **Partie II : Expérience de travail**

- Bien des gens avaient du mal à se rappeler quand ils avaient commencé à travailler à temps plein (Q39), et c'était encore plus difficile pour les personnes à la retraite. Mais il n'y avait pas de case pour les réponses \*Ne sait pas+ ou les estimations.
- Je n'ai pas aimé la formulation des questions 39 à 44, et j'ai trouvé qu'elles ne s'enchaînaient pas facilement.

### Partie III : Antécédents démographiques et personnels

Q45 - Pour les cas d'union libre, la directive \*Passez à+ est inappropriée et gênante.

1. Passez à 50
2. 50 - Quand ... a-t-il (elle) commencé à vivre avec son (sa) conjoint(e)?
3. 51 - ... A-t-il (elle) déjà été marié(e)? (très gênant)
4. 53 - S'agissait-il du premier mariage de ...?

Demandez plutôt \*Quand ... s'est-il (elle) marié(e) pour la première fois?+

Il m'a fallu un bon moment avant de comprendre qu'on cherchait à savoir la \*date du premier mariage+ et la \*date du mariage actuel+ et qu'on ne s'intéressait pas au nombre de mariages. De toute façon, veuillez simplifier la formulation et le cheminement de ces questions.

Q47/Q54, Q59 Pour les personnes d'un certain âge, c'était une disgrâce de concevoir un enfant hors des liens du mariage, et de telles questions sont une source d'embarras. Ne pourrait-on pas faire preuve de plus de tact, p. ex. en demandant combien de temps, le cas échéant, avez-vous travaillé entre votre mariage et la naissance de votre premier enfant?

Q60 - Mettait les femmes mal à l'aise.

Q65 - Aurait dû suivre la question 66.

Q66 - Il conviendrait de la placer après la question 62.

Q67 - Faut-il compter le jardin d'enfants?

#### **Partie IV : Niveau d'instruction**

- Q73 - Il faudrait prévoir plus d'espace.
- Q74 - Il faudrait indiquer les semaines. Certains cours durent 6 semaines.
- Q78 - Elle portait à confusion et semblait répétitive.
- Q84 - Ajouter une case \*Ne sait pas+.
- Q84, Q85 Il faut une autre catégorie, \*N'a pas terminé les études primaires+ ou \*Études primaires partielles+. Un grand nombre de parents des répondants n'avaient pas terminé les études primaires.
- Q84, Q85 Il faut ajouter une case \*Ne sait pas+ pour ceux qui ne connaissent pas le niveau d'instruction de leurs parents.
- Q67, Q84, Q85 Certains immigrants n'ont pas eu la chance de faire des études et certains ont dû interrompre leurs études à cause de la guerre. Il n'y a pas de cases pour l'indiquer, ce qui enlève une part d'exactitude aux données sur le niveau d'instruction.
- Voici un excellent exemple. Le père d'un répondant en était à sa dernière année de médecine vétérinaire quand s'est déclenchée la Première Guerre mondiale, ce qui l'a empêché d'obtenir son diplôme. Pourtant, à la Q85, on indiquerait qu'il a seulement terminé les études secondaires. Chez les personnes d'un certain âge, un grand nombre ont obtenu leurs titres de compétence par voie d'apprentissage ou, chez les infirmières, dans un hôpital d'enseignement. Rien n'est prévu à ce sujet. Non plus que pour les experts en assurance, les comptables, etc., qui ont souvent à subir des

examens très difficiles par l'intermédiaire d'une organisation professionnelle.

- J'ajouterais que très peu de gens de plus de 50 ans (peut-être moins) connaissaient le niveau d'instruction de leurs parents, mais il n'y avait pas de case \*Ne sait pas+.
- Il doit y avoir moyen d'indiquer des directives \*Passez à+ pour les 15-18 ans, de manière à éviter au moins les questions sur les études collégiales ou universitaires.
- N'aurait-on pas pu exclure les étudiants à temps plein qui n'avaient jamais travaillé à temps plein avant d'entrer sur le marché du travail?

#### **4.4 DIVERS**

- Il fallait un modèle de la lettre de présentation reçue par ces groupes de renouvellement, tout spécialement pour les nouveaux ménages qui se trouvent à ces adresses.
- Il serait utile de remplir la liste de contrôle de la tâche.
- On pourrait améliorer le rapport de contrôle de la tâche en ayant des numéros autres que les numéros de dossier pour mettre les F06 en ordre. Il était assez long de mettre les F06 en ordre en se guidant seulement sur les numéros de dossier. De plus, il n'y a pas d'espace sur la F07 pour indiquer les codes d'état.

- Je suis d'avis que le format bilingue de la formule est un gaspillage de papier. Comme 90 % des interviewers de notre région, je suis incapable de mener une interview dans l'autre langue officielle. Même si plusieurs en sont capables, je proposerais que des formulaires unilingues soient imprimées. Plusieurs fois j'aurais aimé que le papier superflu ait pu me servir pour consigner des notes ou un rendez-vous ou pour expliquer une situation.
  
- J'estime qu'une demi-heure n'était pas suffisante pour fournir le compte rendu. J'y ai passé plus d'une heure, parce que je tenais à ce que mes commentaires servent le plus possible.
  
- Le questionnaire de compte rendu aurait pu comporter un espace pour les commentaires généraux des interviewers.

**ANNEXE 1**

**QUESTIONNAIRE UTILISÉ POUR LES  
INTERVIEWS PRÉLIMINAIRES DE JANVIER 1993**



24 J'AIMERAIS MAINTENANT VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS AU SUJET DE CET AUTRE EMPLOI. POUR QUI ... TRAVAILLE-T-IL (ELLE) ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

25 QUAND ... A-T-IL (ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR LA PREMIÈRE FOIS POUR CET EMPLOYEUR ?

\_\_\_\_\_

Mois Année

26 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGIT-IL ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

27 QUEL GENRE DE TRAVAIL ... FAIT-IL (ELLE) ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

28 DANS CE TRAVAIL, QUELLES SONT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS PRINCIPALES QUE ... EFFECTUE ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

29 À CET EMPLOI, ... EST-IL (ELLE) UN(E) TRAVAILLEUR (EUSE) RÉMUNÉRÉ(E), UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) AUTONOME OU UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) FAMILIAL(E) NON RÉMUNÉRÉ(E) ?

Travailleur(euse) rémunéré(e)  1 *Passez à 30*

Travailleur(euse) familial(e) non rémunéré(e)  2

Entreprise constituée - Avec aide rémunérée  3

Entreprise constituée - Sans aide rémunérée  4

Entreprise non constituée - Avec aide rémunérée  5

Entreprise non constituée - Sans aide rémunérée  6

*Passez à 39*

30 DURANT QUELS MOIS DE 1992 ... A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ À CET EMPLOI ?

Tous les mois  13 *Passez à 31*

OU

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
<input type="radio"/>											

OU

A commencé en 1993  14 *Passez à 39*

31 À CET EMPLOI, ... TRAVAILLE-T-IL (ELLE) HABITUELLEMENT CHAQUE SEMAINE DU MOIS ?

Oui  1 *Passez à 33*

Non  2

32 COMBIEN DE SEMAINES PAR MOIS ... TRAVAILLE-T-IL (ELLE) HABITUELLEMENT ?

\_\_\_\_\_ Semaines

33 POUR COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ... EST-IL (ELLE) HABITUELLEMENT RÉMUNÉRÉ(E) ?

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ Heures

34 À CET EMPLOI, QUEL EST LE SALAIRE OU LE TRAITEMENT DE ... AVANT IMPÔTS ET AUTRES DÉDUCTIONS ?

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

1  Horaire

2  Hebdomadaire

3  Toutes les deux semaines/deux fois par mois

4  Mensuel

5  Annuel

6  Autre (Veuillez préciser et passer à 35)

*Passez à 36*

35 QUEL ÉTAIT LE REVENU TOTAL DE ... À CET EMPLOI EN 1992 ?

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

36 ... A-T-IL (ELLE) REÇU DES COMMISSIONS, POURBOIRES, PRIMES OU RÉMUNÉRATIONS POUR DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES À CET EMPLOI EN 1992 ?

Oui  1

Non  2 *Passez à 39*

37 CES COMMISSIONS, POURBOIRES, PRIMES OU RÉMUNÉRATIONS POUR DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ÉTAIENT-ILS INCLUS DANS LE MONTANT QUE VOUS VENEZ DE DÉCLARER ?

Oui  3 *Passez à 39*

Non  4

38 EN 1992, QUEL ÉTAIT LE REVENU TOTAL DE ... PROVENANT DE CES COMMISSIONS, POURBOIRES, PRIMES OU RÉMUNÉRATIONS POUR DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ?

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

**PARTIE II: EXPÉRIENCE DE TRAVAIL**

39 LES QUESTIONS SUIVANTES PORTENT SUR L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DE ..., EN PARTICULIER SUR LA PÉRIODE OÙ IL (ELLE) A COMMENCÉ À TRAVAILLER À UN EMPLOI POUR LA PREMIÈRE FOIS.

COMBIEN D'ANNÉES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LA PREMIÈRE FOIS OÙ ... A COMMENCÉ À TRAVAILLER À TEMPS PLEIN ? (Ne pas tenir compte des emplois d'été pendant les études.)

\_\_\_\_ Années

N'a jamais travaillé à temps plein  5

A travaillé à temps plein, mais seulement à l'occasion d'emplois d'été pendant les études  6

*Passez à 45*

40 PARMIS CES (Répéter le nombre d'années de la question 39.) ANNÉES, EST-CE QU'IL Y EN A PENDANT LESQUELLES ... N'A PAS TRAVAILLÉ DU TOUT À UN EMPLOI ?

Oui  7 **COMBIEN?** \_\_\_\_\_ *Passez à 43*

Non  8

41 EST-CE QUE ... A TRAVAILLÉ AU MOINS SIX MOIS AU COURS DE CHACUNE DE CES ANNÉES ?

Oui  1

Non  2 *Passez à 43*

42 PENDANT COMBIEN D'ANNÉES ... A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN ET PENDANT COMBIEN D'ANNÉES A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL ? (PAR TEMPS PLEIN JE VEUX DIRE 30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)

Années

Temps plein \_\_\_\_\_

Temps partiel \_\_\_\_\_

Un peu des deux \_\_\_\_\_

*Passez à 45*

43 DEPUIS LA PREMIÈRE FOIS OÙ ... A COMMENCÉ À TRAVAILLER, COMBIEN D'ANNÉES A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ AU MOINS SIX MOIS PAR AN ?

\_\_\_\_\_ Si 00, passez à 45

44 PARMIS CES (Répéter le nombre d'années de la question 43.) ANNÉES, PENDANT COMBIEN D'ANNÉES ... A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN ET PENDANT COMBIEN D'ANNÉES A-T-IL (ELLE) TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL ? (PAR TEMPS PLEIN JE VEUX DIRE 30 HEURES ET PLUS PAR SEMAINE)

Années

Temps plein \_\_\_\_\_

Temps partiel \_\_\_\_\_

Un peu des deux \_\_\_\_\_

**PARTIE III: ANTÉCÉDENTS DÉMOGRAPHIQUES ET PERSONNELS**

**45 LES QUESTIONS QUI SUIVENT ONT TRAIT AUX ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX DE ...**  
**QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE ... ? EST-IL (ELLE)**  
*(N'inscrivez qu'une réponse)*

- MARIÉ(E) ?  1 *Passez à 47*
- EN UNION LIBRE ?  2 *Passez à 50*
- SÉPARÉ(E) ?  3 *Passez à 46*
- DIVORCÉ(E) ?  4 *Passez à 46*
- VEUF(VE) ?  5 *Passez à 52*
- CÉLIBATAIRE (JAMAIS MARIÉ(E)) ?  6 *Passez à 56*

**46 QUAND ... S'EST-IL (ELLE) SÉPARÉ(E) ?**  
*(Intervieweur: Pas la date du divorce.)*

Mois		Année	

**47 QUAND CE MARIAGE A-T-IL EU LIEU ?**

Mois		Année	

**48 S'AGIT/S'AGISSAIT-IL DU PREMIER MARIAGE DE ... ?**

- Oui  1 *Passez à 56*
- Non  2

**49 QUAND ... S'EST-IL (ELLE) MARIÉ(E) POUR LA PREMIÈRE FOIS ?**

Mois		Année	

*Passez à 56*

**50 QUAND ... A-T-IL (ELLE) COMMENCÉ À VIVRE AVEC SON (SA) CONJOINT(E) ?**

Mois		Année	

**51 ... A-T-IL (ELLE) DÉJÀ ÉTÉ MARIÉ(E) ?**

- Oui  3 *Passez à 53*
- Non  4 *Passez à 56*

**52 QUAND ... EST-IL (ELLE) DEVENU(E) VEUF(VE) ?**

Mois		Année	

**53 S'AGISSAIT-IL DU PREMIER MARIAGE DE ... ?**

- Oui  5
- Non  6 *Passez à 55*

**54 QUAND ... S'EST-IL (ELLE) MARIÉ(E) POUR LA PREMIÈRE FOIS ?**

Mois		Année	

*Passez à 56*

**55 QUAND ... S'EST-IL (ELLE) MARIÉ(E) POUR LA PREMIÈRE FOIS ?**

Mois		Année	

**56 À L'INTERVIEWEUR :**

- *S'il s'agit d'une femme de 18 ans et plus*  1 *Passez à 57*
- *Autrement*  2 *Passez à 62*

**57 ... A-T-ELLE DÉJÀ EU DES ENFANTS ?**

- Oui  3
- Non  4 *Passez à 60*

**58 COMBIEN D'ENFANTS ... A-T-ELLE MIS AU MONDE ?**

- Aucun  5 *Passez à 60*
- OU
- |  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

*Passez à 59*

**59 EN QUELLE ANNÉE ... A-T-ELLE DONNÉ NAISSANCE À SON PREMIER ENFANT ?**

19 

--	--

**60 (A part les enfants auxquels ... a donné naissance) ... A-T-ELLE ADOPTÉ OU ÉLEVÉ DES ENFANTS ?**

- Oui  1
- Non  2 *Passez à 62*

**61 COMBIEN D'(autres) ENFANTS ... A-T-ELLE ADOPTÉS OU ÉLEVÉS ?**

--	--

**62 QUELLE EST LA LANGUE QUE ... A APPRIS EN PREMIER LIEU À LA MAISON DANS SON ENFANCE ET QU'IL (ELLE) COMPREND ENCORE ?**

- Anglais  3
- Français  4
- Autre (*Veillez préciser*)  5

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**63 DANS QUEL PAYS ... EST-IL (ELLE) NÉ(E) ?**

- 1 Canada *Passez à 65*

**À l'extérieur du Canada**

- 2 Royaume-Uni
- 3 Italie
- 4 États-Unis
- 5 Allemagne
- 6 Pologne
- 7 Autre (*Veillez préciser*)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**64 EN QUELLE ANNÉE ... A-T-IL (ELLE) IMMIGRÉ AU CANADA ?**

19 

--	--

OU

- 2 N'a jamais immigré (citoyen(ne) canadien(ne) de naissance)

**65 ... EST-IL (ELLE) UN(E) INDIEN(NE) INSCRIT(E) AUX TERMES DE LA LOI SUR LES INDIENS DU CANADA ?**

- Oui, Indien(ne) inscrit(e)  3
- Non  4

**66 LES CANADIENS ONT DE NOMBREUSES ORIGINES ETHNIQUES, CULTURELLES ET RACIALES, PAR EXEMPLE, ANGLAISE, FRANÇAISE, AMÉRINDIENNE, CHINOISE, NOIRE, PHILIPPINE ET LIBANAISE. QUELLE EST L'ORIGINE ETHNIQUE DE ... ?** (Si d'origine indienne, préciser s'il s'agit de l'Amérique du Nord ou des Indes.)

*(Cochez tous les cercles qui s'appliquent)*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> 01 française   | <input type="radio"/> 10 hollandaise (néerlandaise)     |
| <input type="radio"/> 02 anglaise  | <input type="radio"/> 11 juive                          |
| <input type="radio"/> 03 allemande   | <input type="radio"/> 12 polonaise                      |
| <input type="radio"/> 04 écossaise   | <input type="radio"/> 13 noire                          |
| <input type="radio"/> 05 italienne   | <input type="radio"/> 14 métisse                        |
| <input type="radio"/> 06 irlandaise  | <input type="radio"/> 15 inuit/esquimaude               |
| <input type="radio"/> 07 ukrainienne   | <input type="radio"/> 16 indienne de l'Amérique du Nord |
| <input type="radio"/> 08 chinoise  | <input type="radio"/> 17 indienne des Indes             |
| <input type="radio"/> 09 canadienne ( <i>Essayez d'obtenir une autre origine</i> ) |   |
| <input type="radio"/> 18 autre ( <i>Veillez préciser</i> )                         |   |

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**PARTIE IV: NIVEAU D'INSTRUCTION**

**67 LES QUESTIONS SUIVANTES PORTENT SUR LES ÉTUDES COMPLÉTÉES.**

**COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES ... A-T-IL (ELLE) COMPLÉTÉES ?**

--	--

*Si 00, passez à 84*

**68 DANS QUELLE PROVINCE OU TERRITOIRE ... A-T-IL (ELLE) FAIT LA PLUS GRANDE PARTIE DE SES ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES ?**

- |  |                                |                                   |
|--|--------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> 01 T.-N.                   | <input type="radio"/> 05 Qué.  | <input type="radio"/> 09 Alb.     |
| <input type="radio"/> 02 Î.-P.-É.                | <input type="radio"/> 06 Ont.  | <input type="radio"/> 10 C.-B.    |
| <input type="radio"/> 03 N.-É.                   | <input type="radio"/> 07 Man.  | <input type="radio"/> 11 Yukon    |
| <input type="radio"/> 04 N.-B.                   | <input type="radio"/> 08 Sask. | <input type="radio"/> 12 T. N.-O. |
| <input type="radio"/> 13 À l'extérieur du Canada |                                |                                   |

**69 À L'INTERVIEWEUR :**

- *Si la question 67 = 1 à 9*  1 *Passez à 71*
- *Autrement*  2 *Passez à 70*

70 ... A-T-IL (ELLE) COMPLÉTÉ SES ÉTUDES SECONDAIRES ?  
(Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.)

Oui <sup>3</sup>

Non <sup>4</sup>

71 À L'EXCEPTION DE L'UNIVERSITÉ, ... A-T-IL (ELLE) DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT(E) DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT TEL QU'UN COLLÈGE COMMUNAUTAIRE, UNE ÉCOLE COMMERCIALE, UNE ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU UN CÉGEP ?

Oui <sup>5</sup>

Non <sup>6</sup>  *Passez à 79*

72 À LA SUITE DE CES ÉTUDES, ... A-T-IL (ELLE) OBTENU UN CERTIFICAT OU UN DIPLÔME ?

Oui <sup>7</sup>

Non <sup>8</sup>  *Passez à 78*

73 POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT OU DU DIPLÔME LE PLUS RÉCENT, QUEL GENRE D'ÉCOLE OU DE COLLÈGE (À L'EXCEPTION DE L'UNIVERSITÉ) ... A-T-IL (ELLE) FREQUENTÉ(E) ? S'AGISSAIT-IL D'UN

(Ne cochez qu'un cercle)

1  COLLÈGE COMMUNAUTAIRE OU INSTITUT DE TECHNOLOGIE ET DES ARTS APPLIQUÉS ?

2  ÉCOLE COMMERCIALE ?

3  ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

4  CÉGEP ?

5  AUTRE (Veuillez préciser)

\_\_\_\_\_

74 COMBIEN DE TEMPS A-T-IL FALLU POUR COMPLÉTER CE PROGRAMME ?

\_\_\_\_ Mois

OU

\_\_\_\_ Année

75 S'AGISSAIT-IL D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL ?

Temps plein <sup>1</sup>

Temps partiel <sup>2</sup>

76 EN QUELLE ANNÉE ... A-T-IL (ELLE) REÇU SON CERTIFICAT OU DIPLÔME ?

19 \_\_\_\_

77 QUEL EN ÉTAIT LE PRINCIPAL SUJET OU DOMAINE D'ÉTUDES ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

78 AU TOTAL, COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES ... A-T-IL (ELLE) COMPLÉTÉES DANS UN COLLÈGE COMMUNAUTAIRE, UN INSTITUT TECHNIQUE, UNE ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU UN CÉGEP ?

<sup>3</sup>  Moins d'un an

OU

\_\_\_\_ années

79 ... A-T-IL (ELLE) DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT(E) À L'UNIVERSITÉ ?

Oui <sup>4</sup>

Non <sup>5</sup>  *Passez à 84*

80 COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES ... A-T-IL (ELLE) COMPLÉTÉES À L'UNIVERSITÉ ?

\_\_\_\_ Si 00, passez à 84

81 QUELS SONT LES CERTIFICATS ET DIPLÔMES UNIVERSITAIRES QUE ... A OBTENUS ?

1  Aucun certificat ou diplôme universitaire *Passez à 84*  
(Cochez tous les cercles qui s'appliquent)

2  Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

3  Baccalauréat

4  Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

5  Maîtrise

6  Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie

7  Doctorat (Ph.D.)

82 EN QUELLE ANNÉE ... A-T-IL (ELLE) REÇU SON (Répétez le nom du certificat ou diplôme le plus élevé de la question 81.) ?

19 \_\_\_\_

83 QUEL EN ÉTAIT LE PRINCIPAL DOMAINE D'ÉTUDES ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

84 QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT PAR LA MÈRE DE ... ? EST-CE

1  L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

2  ÉTUDES SECONDAIRES PARTIELLES ?

3  ÉTUDES SECONDAIRES COMPLÉTÉES ?

4  ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

5  CERTIFICAT OU DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES (collège communautaire, CÉGEP, établissement de formation des enseignants, école de sciences infirmières, etc.) ?

6  DIPLÔME UNIVERSITAIRE ?

85 QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT PAR LA PÈRE DE ... ? EST-CE

1  L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

2  ÉTUDES SECONDAIRES PARTIELLES ?

3  ÉTUDES SECONDAIRES COMPLÉTÉES ?

4  ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

5  CERTIFICAT OU DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES (collège communautaire, CÉGEP, établissement de formation des enseignants, école de sciences infirmières, etc.) ?

6  DIPLÔME UNIVERSITAIRE ?

**PARTIE V: CONTACT**

(Doit être lu à tous les répondants)

86 LA PRÉSENTE ENQUÊTE S'INSCRIT DANS UN PROJET À PLUS LONG TERME QUI VISE À DÉTERMINER SI LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES FAMILLES ET DES PERSONNES S'AMÉLIORE OU SE DÉTÉRIORE. DANS UN AN, NOUS DEVRONS COMMUNIQUER À NOUVEAU AVEC VOTRE MÉNAGE POUR S'ENQUÉRIR DES CHANGEMENTS SURVENUS AU COURS DE 1993. SI TOUTEFOIS NOUS AVIONS DE LA DIFFICULTÉ À REJOINDRE ... , NOUS AIMERIONS AVOIR LE NOM ET L'ADRESSE D'UN AMI OU D'UN PARENT AVEC QUI NOUS POURRIONS COMMUNIQUER. CE NE SERAIT QU'UNE FAÇON DE NOUS AIDER À REJOINDRE ...

Nom de la personne avec qui communiquer:

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Nom de famille

Adresse

\_\_\_\_\_

No et rue App.

\_\_\_\_\_

Ville et province

Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Code régional

Lien de cette personne avec ...

\_\_\_\_\_

OU

1  Même personne que pour la page-ligne \_\_\_\_\_

OU

2  Refus ou incapacité de désigner une personne à contacter

87 (Posez cette question seulement aux personnes qui occupent pré-sentement un emploi) SI NOUS NE POUVONS COMMUNIQUER AVEC ... À LA MAISON, POUVONS-NOUS LUI TÉLÉPHONER AU TRAVAIL POUR S'ENTENDRE SUR UNE DATE D'INTERVIEW ?

3  Oui (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> de téléphone au travail

4  Non

88 N<sup>o</sup> DE PAGE-LIGNE DU DM DE LA PERSONNE QUI A FOURNI LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS

\_\_\_\_

89 LANGUE DE L'INTERVIEW

2